

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue tenue selon la loi, à
Laverlochère-Angliers, au 11 rue Saint-Isidore Ouest (Salle du Pavillon),
le **MERCREDI 20 octobre 2021, à 19 h 44**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M. Luc Lalonde	, maire de Béarn
M. André Pâquet	, maire de Fugèreville
M. Roger Bouthillette	, maire de Guérin
M. Vincent Gingras	, maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette	, maire de Laverlochère-Angliers et préfet suppléant de la MRCT
M. Alexandre Binette	, maire de Moffet (Teams)
M ^{me} Lyne Ash	, mairesse de Nédélec
M. Nico Gervais	, maire de Notre-Dame-du-Nord
M ^{me} Isabelle Coderre	, mairesse de Rémigny (Teams)
M ^{me} Carmen Côté	, mairesse de Saint-Bruno-de-Guigues
M. Mario Drouin	, maire de Saint-Édouard-de-Fabre
M. Marco Dénomme	, maire de Saint-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer	, maire de Belleterre
M ^{me} Patricia Noël	, présidente du Comité municipal de Laniel et représentante du territoire non organisé
M. Martin Lefebvre	, maire de Ville-Marie

SONT ABSENTS :

M. Guy Abel	, maire de Duhamel-Ouest
M. Norman Young	, maire de Kipawa
M. Gérald Charron	, maire de Laforce
M. Simon Gélinas	, maire de Lorrainville
M. Pierre Gingras	, maire de Témiscaming

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE
DE :

M^{me} Claire Bolduc, préfète de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M ^{me} Katy Pellerin,	directrice du Centre de valorisation et responsable de la gestion des matières résiduelles
M ^{me} Christelle Rivest,	directrice des ressources financières, humaines et matérielles
M. Chaibou Achirou,	directeur en gestion du territoire
M. Daniel Dufault,	coordonnateur à l'aménagement et au développement du territoire
M ^{me} Catherine D.-Marchand,	coordonnatrice aux communications et à la promotion du territoire
M. Sami Bdiri,	greffier
M ^{me} Lyne Gironne,	directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le conseil de la MRC s'est réuni en réunion privée de 18 h 30 à 19 h 39.

10-21-403

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE À 19 h 44 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour de la présente séance a été transmis dans les délais prescrits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Marco Dénommé
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- **QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.
- **QUE** l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Information

MOT DE LA PRÉFÈTE.

M^{me} Bolduc partage à nouveau, toute son appréciation pour le travail accompli avec les membres du conseil au cours des 4 dernières années. Elle souligne les mairesses et maires réélus par acclamation et salue l'arrivée du nouveau maire de la ville de Ville-Marie.

La préfète poursuit son mot en précisant que la Corporation de développement communautaire du Témiscamingue, a annoncé les organismes ayant bénéficié d'un soutien financier pour l'année 2021, auprès du Fonds québécois d'initiatives sociales.

Elle conclue en mentionnant que mardi le 26 octobre, aura lieu le débat des candidats à la préfecture, diffusé à CKVM de 19 h à 20 h, et rediffusé sur les pages Facebook de TV-Témis et de la MRC de Témiscamingue.

10-21-404

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2021.

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 septembre et de la séance extraordinaire du 7 octobre 2021 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers;

Il est proposé par M^{me} Lyne Ash
appuyée par M. Vincent Gingras
et résolu unanimement

- **QUE** les dit procès-verbaux soient adoptés et signés tel que rédigés, tout comme s'ils ont été lus.

Information

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE, S'IL Y A LIEU (CM, ART. 150).

Aucune question n'a été posée par des membres de l'assistance.

Information SUIVI DES GRANDES PRIORITÉS 2021 DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE - LA CONNECTIVITÉ.

M^{me} Bolduc revient sur la rencontre tenue avec des représentants de Vidéotron, le 22 septembre, à laquelle était convié le milieu municipal et différents acteurs socio-économiques. Le travail d'inventaire sur le terrain se poursuit, afin de cibler les propriétés à desservir.

M. Vincent Gingras partage son inquiétude sur l'actuel déploiement de l'entreprise Cablevision qui s'active à dérouler du câble axial dans les secteurs de Fugèreville, Latulipe-et-Gaboury et Moffet. Il souhaite savoir si la présente desserte offrira les mêmes avantages que Vidéotron devrait offrir. Des validations seront effectuées par la MRC.

Information SUIVI DES GRANDES PRIORITÉS 2021 DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE – LES AGRICULTURES INNOVANTES ET RÉVISION DU PDZA.

Ce pôle d'excellence poursuit son ascension en intriguant le milieu médiatique. D'ailleurs, une série d'émissions sera présentée, en novembre, par la Semaine verte de Radio-Canada.

La préfète informe les membres du Conseil qu'elle sera présente à l'Assemblée générale annuelle de l'Union des producteurs agricoles Abitibi-Témiscamingue, le 26 octobre 2021.

Information SUIVI DES GRANDES PRIORITÉS 2021 DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE – LA STRATÉGIE D'ATTRACTION.

L'équipe à l'interne a produit une vidéo présentant le Témiscamingue pour un événement important. M^{me} Bolduc reviendra sur ce point, vers la fin de la présente rencontre. Sinon, l'équipe voit à l'organisation de la campagne promotionnelle pour 2022, sous le thème « le respect ».

Information ENJEU PONCTUEL | SOINS DE SANTÉ.

Le 15 octobre dernier, le ministre de la Santé, M. Christian Dubé était de passage dans la région, pour entre-autre, réitérer sa confiance auprès de la Présidente-directrice-générale du CISSSAT, Madame Caroline Roy. La situation demeure préoccupante pour plusieurs secteurs de la région, alors qu'il y a de nombreuses découvertes, liées principalement au manque de main d'œuvre.

Finalement, le Premier ministre du Québec, lors de son discours d'ouverture de la session parlementaire, énonçait des priorités et spécifiait que revoir l'organisation en santé, en était une majeure.

Information ENJEU PONCTUEL | DÉMARCHE DU COMPLEXE DES EAUX PROFONDES.

M. Daniel Barrette, représentant de la MRC au sein du CA de l'OBNL "Complexe des eaux profondes" dépose un rapport sommaire sur l'état d'avancement des travaux de l'OBNL.

Il précise que plusieurs municipalités, incluant la ville de Belleterre ont répondu positivement à la demande du Complexe pour contribuer au montant manquant pour être en mesure de donner les contrats aux firmes de professionnels. D'ailleurs, les membres du CA remercient le milieu municipal de leur apport.

M. Barrette partage la date de l'AGA de l'organisme, qui se tiendra le 22 novembre prochain, à Lorrainville.

10-21-405

FONDS RÉGIONS RURALITÉ: VOLET 1 - MUNICIPALITÉ ET ORGANISME - RECOMMANDATION DU COMITÉ DU GAMME POUR LE PROJET DE NOTRE-DAME-DU-NORD.

M^{me} Véronic Beulé, agente de développement culturel, assiste à la rencontre et présente les projets recommandés par le comité du GAMME pour le Volet 1-Municipalité et Organisme – 3^e appel de projet.

Le budget disponible au Volet 1 pour 2021 pour le 3^e appel de projets était de 268 646 \$. Pour l'appel de projet se terminant le 27 septembre 2021, 8 projets ont été déposés, tous recevables et ayant été analysés. Les demandes financières étaient de 142 877 \$ pour des coûts de projets totalisant 910 828 \$.

CONSIDÉRANT les recommandations du comité GAMME;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Marco Dénomme
et résolu unanimement

- **QUE** la MRC de Témiscamingue soutienne le projet de parc de jeux d'eau, présenté par la municipalité de Notre-Dame-du-Nord, recommandé par le comité du GAMME pour le Volet 1-Municipalité et Organisme – 3^e appel de projets du Fonds régions et ruralité Volet 2 (FRR) 2021, représentant un investissement de 30 000 \$. Ce soutien est conditionnel à l'obtention du financement attendu par la municipalité.

10-21-406

FONDS RÉGIONS RURALITÉ: VOLET 1 - MUNICIPALITÉ ET ORGANISME - RECOMMANDATION DU COMITÉ DU GAMME POUR LE PROJET DE L'ACTIA.

CONSIDÉRANT QUE les recommandations du comité GAMME;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Vincent Gingras
appuyé par M. Alexandre Binette
et résolu unanimement

- **QUE** la MRC de Témiscamingue soutienne le projet de murale, présenté par l'organisme L'ACTIA, recommandé par le comité du GAMME pour le Volet 1-Municipalité et Organisme – 3^e appel de projet du Fonds régions et ruralité Volet 2 (FRR) 2021, représentant un investissement de 5 300 \$.

10-21-407

FONDS RÉGIONS RURALITÉ: VOLET 1 - MUNICIPALITÉ ET ORGANISME - RECOMMANDATION DU COMITÉ DU GAMME POUR LE PROJET DE NÉDÉLEC.

CONSIDÉRANT les recommandations du comité GAMME;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Martin Lefebvre
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- **QUE** la MRC de Témiscamingue soutienne le projet de patinoire extérieure multisport 4 saisons, présenté par la municipalité de Nédélec, recommandé par le comité du GAMME pour le Volet 1-Municipalité et Organisme – 3e appel de projet du Fonds régions et ruralité Volet 2 (FRR) 2021, représentant un investissement de 9 000 \$. Ce soutien est conditionnel à l'obtention du financement attendu par la municipalité.

10-21-408

FONDS RÉGIONS RURALITÉ: VOLET 1 - MUNICIPALITÉ ET ORGANISME - RECOMMANDATION DU COMITÉ DU GAMME POUR LE PROJET DU SENTIER URBAIN.

CONSIDÉRANT les recommandations du comité du GAMME;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Nico Gervais
appuyé par M^{me} Lyne Ash
et résolu unanimement

- **QUE** la MRC de Témiscamingue soutienne le projet d'améliorations des infrastructures de Becs et Jardins, présenté par l'organisme Sentier Urbain, recommandé par le comité du GAMME pour le Volet 1-Municipalité et Organisme – 3e appel de projet du Fonds régions et ruralité Volet 2 (FRR) 2021, représentant un investissement de 9 210 \$.

10-21-409

FONDS RÉGIONS RURALITÉ: VOLET 1 - MUNICIPALITÉ ET ORGANISME - RECOMMANDATION DU COMITÉ DU GAMME POUR LE PROJET DE SAINT-BRUNO-DE-GUIGUES.

CONSIDÉRANT QUE les recommandations du comité du GAMME;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. André Pâquet
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- **QUE** la MRC de Témiscamingue soutienne le projet d'amélioration du Parc Richelieu, présenté par la municipalité de St-Bruno-de-Guigues, recommandé par le comité du GAMME pour le Volet 1-Municipalité et

Organisme – 3e appel de projet du Fonds régions et ruralité Volet 2 (FRR) 2021, représentant un investissement de 30 000 \$.

10-21-410

FONDS RÉGIONS RURALITÉ: VOLET 2 « PROJETS SPÉCIAUX » - RECOMMANDATION DU COMITÉ DU GAMME POUR LE PROJET « SECOND SOUFFLE DU GROUPE IMAGE ».

M^{me} Véronic Beaulé, agente de développement à la MRCT et responsable de la gestion des volets du FRR, assiste à la rencontre et présente le projet recommandé par le comité du GAMME pour le Volet 2-Projets spéciaux – dépôt en continu.

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un projet d'envergure qui vient doter le territoire d'un nouveau service dont les besoins sont constatés;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un projet novateur qui met en place une offre alternative aux besoins en logement qui s'adresse à une clientèle spécifique;

CONSIDÉRANT que le projet présenté est bien documenté et qu'il compte sur des appuis financiers confirmés et variés;

CONSIDÉRANT que le projet démontre sa pérennité et envisage des avenues de développement;

CONSIDÉRANT que le projet reçoit l'appui des partenaires du milieu;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité GAMME;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Marco Dénommé
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- **QUE** la MRC de Témiscamingue soutienne le projet Second Souffle – logements sociaux pour hommes et pères, présenté par le Groupe IMAGE de l'Abitibi-Témiscamingue, recommandé par le comité du GAMME pour le Volet 2-Projets spéciaux du Fonds régions et ruralité Volet 2 (FRR) 2021, représentant un investissement de 60 000 \$.

10-21-411

FONDS RÉGIONS RURALITÉ - VOLET SIGNATURE ET INNOVATION: DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE L'URDAT POUR LE PROJET D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE.

CONSIDÉRANT qu'à sa séance du 23 septembre 2020, le conseil de la MRC accordait un soutien financier de 210 000 \$ à l'URDAT afin de réaliser le projet de développement de la filière en grandes cultures biologiques;

CONSIDÉRANT que le Fonds Régions Ruralité Volet 3, soit le volet « Signature et Innovation » était alors ciblé pour contribuer d'un montant de 70 000 \$ par année pendant 3 années, soit 2020-2021 et 2023;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, le protocole d'entente pour le volet 3 n'est toujours pas signé, pour diverses raisons;

CONSIDÉRANT que la Station de recherche en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue a mis en branle le projet et a déposé une réclamation auprès de la MRC;

CONSIDÉRANT que le Fonds sur les redevances des ressources naturelles ne requière pas de reddition de compte;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Martin Lefebvre
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- **D'AUTORISER** le transfert du montant de 70 000 \$ réservé au FRR - Volet 3, vers le Fonds sur les redevances des ressources naturelles, et ce, pour l'année 2021.

Information

RAPPORT D'ACTIVITÉS – ÉVOLUTION MENSUELLE DES COÛTS ET DES VOLUMES DU RECYCLAGE, DES DÉCHETS ET DU COMPOSTAGE À L'ÉCOCENTRE.

Le conseil de la MRC prend acte du rapport d'activités faisant état de l'évolution mensuelle des coûts et des volumes du recyclage, des déchets et du compostage à l'Écocentre ainsi que du tableau sur les poids de déchets par municipalité.

10-21-412

RAPPORT DE SOUMISSIONS REÇUES ET OCTROI D'UN CONTRAT CONCERNANT LE TRANSPORT DES CONTENEURS DE TYPE "ROLL-OFF" DES RELAIS D'ÉCOCENTRE LOCAUX (REL) (PROJET N° 06-2021).

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public N° 06-2021, autorisé par le conseil de la MRC le 15 septembre 2021, résolution n° 09-21-368, concernant le transport de conteneurs de type « Roll-off » des relais d'écocentre locaux (REL);

CONSIDÉRANT QUE la MRC a demandé des soumissions pour le transport des conteneurs des différents relais d'écocentre locaux (REL) sur son territoire vers son Centre de valorisation à St-Édouard-de-Fabre, selon deux options :

- Période de trois ans (du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2024);
- Période de cinq ans (du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2026).

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres a été divisé en quatre parties correspondant aux quatre secteurs de la MRCT (sud, centre, est et nord). Chaque secteur a fait l'objet de soumissions différentes. Les soumissionnaires étaient libres de présenter des prix pour les secteurs de leur choix;

CONSIDÉRANT QUE pour les REL au sud du Centre de valorisation (Kipawa, Témiscaming, Laniel (village) et Laniel (Baie Dorval)), deux options ont également été demandées considérant la réduction de charges du pont du Ruisseau l'Africain :

- Option A : Prix sans détour (via la voie de contournement)
- Option B : Prix avec détour (vers Béarn)

CONSIDÉRANT QUE pour les REL du secteur nord (Guérin, Notre-Dame-du-Nord et Rémigny), deux options ont également été demandées :

- Option A : Déchargement à St-Édouard-de-Fabre
- Option B : Déchargement à Rouyn-Noranda

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions s'est effectuée le 14 octobre 2021 à 15 h au bureau de la MRC de Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises ont déposé une soumission conforme aux dispositions de l'appel d'offres, et ce, dans les délais requis soit l'entreprise AmNor Récupération de Témiscaming et Transport Symkam enr. de Lorrainville :

SECTEUR SUD : Kipawa et Témiscaming

OPTION A – PRIX SANS DÉTOUR (VIA VOIE DE CONTOURNEMENT FABRE)

Soumissionnaire	3 ans	5 ans
AmNor Récupération	83 466,10 \$	88 013,36 \$
Transport Symkam	92 612,36 \$	95 371,76 \$

OPTION B – PRIX AVEC DÉTOUR (VERS BÉARN)

Soumissionnaire	3 ans	5 ans
AmNor Récupération	96 193,83 \$	101 448,19 \$
Transport Symkam	119 717,72 \$	123 253,20 \$

SECTEUR CENTRE : St-Eugène-de-Guigues

Soumissionnaire	3 ans	5 ans
AmNor Récupération	10 416,74 \$	11 014,61 \$
Transport Symkam	6 668,55 \$	6 875,51 \$

SECTEUR CENTRE : Laniel (village) et Laniel (Baie Dorval)

OPTION A – PRIX SANS DÉTOUR (VIA VOIE DE CONTOURNEMENT FABRE)

Soumissionnaire	3 ans	5 ans
AmNor Récupération	3 369,92 \$	3 555,03 \$
Transport Symkam	2 159,23 \$	2 225,92 \$

OPTION B – PRIX AVEC DÉTOUR (VERS BÉARN)

Soumissionnaire	3 ans	5 ans
AmNor Récupération	3 804,52 \$	4 013,78 \$
Transport Symkam	3 165,26 \$	3 256,09 \$

SECTEUR EST : Fugèreville, Latulipe, Belleterre, Moffet et Laforce

Soumissionnaire	3 ans	5 ans
AmNor Récupération	17 286,49 \$	18 247,68 \$
Transport Symkam	11 981,54 \$	12 351,76 \$

SECTEUR NORD : Guérin, Notre-Dame-du-Nord et Rémigny**OPTION A – DÉCHARGEMENT À ST-ÉDOUARD-DE-FABRE**

Soumissionnaire	3 ans	5 ans
AmNor Récupération	38 455,69 \$	40 564,33 \$
Transport Symkam	27 718,17 \$	28 585,08 \$

OPTION B – DÉCHARGEMENT À ROUYN-NORANDA

Soumissionnaire	3 ans	5 ans
AmNor Récupération	53 817,50 \$	56 828,69 \$
Transport Symkam	42 239,52 \$	43 552,53 \$

TOTAL : 4 SECTEURS

Soumissionnaire	3 ans	5 ans
AmNor Récupération		
Option A: Prix sans détour (via la voie de contournement) et Option A: Déchargement à Fabre	152 994,94 \$	161 395,01 \$
Total pour la durée du contrat	458 984,82 \$	806 975,05 \$
Option A: Prix sans détour (via la voie de contournement) et Option B: Déchargement à Rouyn	168 356,75 \$	177 659,37 \$
Total pour la durée du contrat	505 070,25 \$	888 296,85 \$
Option B : Prix avec détour (vers Béarn) et Option A: Déchargement à Fabre	166 157,27 \$	175 288,59 \$
Total pour la durée du contrat	498 471,81 \$	876 442,95 \$
Option B : Prix avec détour (vers Béarn) et Option B: Déchargement à Rouyn	181 519,08 \$	191 552,95 \$
Total pour la durée du contrat	544 557,24 \$	957 764,75 \$
Soumissionnaire	3 ans	5 ans
Transport Symkam		
Option A: Prix sans détour (via la voie de contournement) et Option A: Déchargement à Fabre	141 139,85 \$	145 410,03 \$
Total pour la durée du contrat	423 419,55 \$	727 050,15 \$
Option A: Prix sans détour (via la voie de contournement) et Option B: Déchargement à Rouyn	155 661,20 \$	160 377,48 \$
Total pour la durée du contrat	466 983,60 \$	801 887,40 \$
Option B : Prix avec détour (vers Béarn) et Option A: Déchargement à Fabre	169 251,24 \$	174 321,64 \$
Total pour la durée du contrat	507 753,72 \$	871 608,20 \$
Option B : Prix avec détour (vers Béarn) et Option B: Déchargement à Rouyn	183 772,59 \$	189 289,09 \$
Total pour la durée du contrat	551 317,77 \$	946 445,45 \$

TOTAL : SECTEUR SUD PAR AMNOR ET AUTRES SECTEURS PAR SYMKAM

Options retenues	3 ans	5 ans
Option A: Prix sans détour (via la voie de contournement) et Option A: Déchargement à Fabre	131 993,59 \$	138 051,63 \$
Total pour la durée du contrat	395 980,77 \$	690 258,15 \$
Différence entre recommandation du CAGE (4 secteurs par Symkam) et cette option	(9 146,26) \$	(7 358,40) \$
Différence pour la durée du contrat	(27 438,78) \$	(36 792,00) \$

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 15 octobre dernier;

CONSIDÉRANT qu'après échanges, une contre-proposition à la recommandation sera énoncée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Alexandre Binette
et résolu unanimement

- **D'OCTROYER** à AmNor Récupération le contrat pour le transport de conteneurs de type « Roll-off » pour le secteur sud, étant le plus bas soumissionnaire pour ce secteur, selon l'option A en lien avec la voie de contournement (sans détour), et ce, pour 5 ans, au montant de 88 013,36 \$, taxes incluses, par année, soit 440 066,80 \$ pour la durée du contrat global;
- **D'OCTROYER** à Transport Symkam enr. le contrat pour le transport de conteneurs de type « Roll-off » pour les trois autres secteurs (centre, est et nord) étant le plus bas soumissionnaire pour ces secteurs, selon l'option A pour le secteur nord (déchargement à St-Édouard-de-Fabre) et selon l'option A en lien avec la voie de contournement (sans détour), et ce, pour 5 ans, au montant de 50 038,27 \$, taxes incluses, par année, soit 250 191,35 \$ pour la durée du contrat global.

Le coût total du contrat s'élèverait donc à 138 051,63 \$, taxes incluses, par année pour les 2 entreprises combinées, soit 690 258,15 \$ pour la durée du contrat global.

Toutefois, considérant la réduction de charges sur le pont du ruisseau l'Africain à Fabre, le prix soumis par chargement pour les REL au sud du Centre de valorisation s'appliqueront, le temps que le détour sera nécessaire (vers Béarn).

En ce qui concerne le secteur nord, bien que l'option A (déchargement à St-Édouard-de-Fabre) ait été retenue, la MRCT se réserve le droit d'acheminer certains conteneurs de REL du secteur Nord directement à Rouyn-Noranda.

Le préambule ci-dessous fait partie intégrante de la présente résolution.

La préfète et la directrice générale – secrétaire-trésorière, sont par les présentes autorisées à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents nécessaires à cette fin.

Le devis de soumission, les soumissions reçues, ainsi que la présente résolution tiennent lieu de contrat entre les fournisseurs AmNor Récupération et Transport Symkam enr. et la MRC de Témiscamingue.

L'entente est d'une durée de 5 ans, du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2026.

Information **BUDGET 2022 - VS - TRANSPORT DES CONTENEURS DES REL.**

Point reporté à une séance ultérieure vu l'absence des représentants de Kipawa et de Témiscaming.

10-21-413 **PROJET DE LOI 103 PORTANT SUR L'ALLÈGEMENT DU FARDEAU ADMINISTRATIF (PROJET DE COMMENTAIRES).**

CONSIDÉRANT le projet de loi 103, modifiant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Nico Gervais
appuyé par M. Vincent Gingras
et résolu unanimement

- **DE FÉLICITER** le gouvernement du Québec pour les articles 67, 68, 69 et 72 du projet de loi 103. La prise en compte d'une diversité de productions agricoles et d'une diversité de superficies, dans les décisions futures de la CPTAQ, est progrès important. La révision du plan de développement de la zone agricole (PDZA) a mis en lumière la nécessité d'appuyer toute forme d'agriculture, comme le développement des formes innovantes de production, la diversité des productions et des méthodes de produire.
- **DE RETIRER** l'article 75 du projet de loi 103 qui, s'il est adopté, forcerait la MRC (lors de demandes d'exclusion) à faire la preuve qu'il n'y a pas d'espace disponible en zone blanche, sur le territoire de la MRC, pour les fins d'une exclusion. La loi actuelle demande que cette démonstration soit limitée au territoire de la municipalité locale.

10-21-414 **PONT RUISSEAU AFRICAÏN: OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE PAR LA FIRME SNC-LAVALIN.**

CONSIDÉRANT que des travaux correctifs doivent être apportés pour l'utilisation de la voie de contournement mis en place pour permettre la circulation de véhicules, sous autorisation de la MRC, vu la restriction de charge sur le pont du Ruisseau l'Africain;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports du Québec demande une étude de mouvement de circulation;

CONSIDÉRANT que la MRC n'a pas l'expertise pour réaliser pareille étude et qu'en ce sens, elle a demandé à 2 firmes de lui présenter une offre de services;

CONSIDÉRANT que la firme SNC-Lavalin a déposé une offre le 6 octobre dernier;

CONSIDÉRANT que l'étude vise à réaliser des simulations à l'intersection des routes 391 et 101 sur un chemin privé qui permet d'éviter le pont du ruisseau L'Africain à Saint-Édouard-de-Fabre (pont limité à 10 tonnes depuis novembre 2020). Les simulations sont réalisées avec des véhicules de type TST et de type camion à ordures. Le but de l'étude est de concevoir les deux voies du chemin privé se raccordant à la route 391 situé au nord de celle-ci. La conception inclut le positionnement d'une glissière de béton pour chantier avec atténuateur d'impact pour séparer les voies du chemin privé des voies de la route 391, ainsi que des panneaux d'arrêt;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Mario Drouin
et résolu unanimement

- **D'OCTROYER** un mandat à la firme SNC-Lavalin pour la réalisation d'une étude de mouvement de circulation pour la somme de 13 499,30 \$, taxes en sus.

Le Conseil de la MRC a déjà statué qu'un budget maximal de 50 000 \$ avait été alloué au dossier de la voie de contournement. Toute dépense excédentaire sera assumée par l'entreprise Greenfirst, partenaire dans le présent projet.

10-21-415

SÉCURITÉ INCENDIE: SYSTÈME DE COMMUNICATIONS.

CONSIDÉRANT que plusieurs municipalités transmettent des résolutions pour demander leur retrait, à partir du budget 2022, de leur contribution annuelle pour le système de communications incendie des téléavertisseurs;

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, une contribution de 20 000 \$ est demandée aux municipalités locales (sauf pour Kipawa, Témiscaming et le TNO Laniel) pour le maintien du réseau en incendie pour les téléavertisseurs;

CONSIDÉRANT que cette contribution est divisée en part égale, entre toutes les municipalités, équivalent à un montant de 1 111 \$;

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité de Lorrainville, que la MRC procède au remboursement des contributions 2020 et 2021, soit un montant de 2 222 \$;

CONSIDÉRANT que le remboursement demandé équivaut à refacturer un montant de 123,44 \$ à chaque municipalité, incluant Lorrainville;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- **DE DÉCLINER** la demande de la municipalité de Lorrainville.

Les membres du Conseil prennent aussi acte du retrait de 3 autres municipalités quant à leur participation à la contribution annuelle pour le service de communications pour les téléavertisseurs. D'autres municipalités envisagent de faire la même action. Une proposition sera présentée, lors de la réunion de travail du budget 2022, pour voir la faisabilité de maintenir le réseau pour la prochaine année, le temps que l'entreprise FlexConsult termine son mandat de documenter les options possibles, et d'aller en appel d'offres, s'il y a lieu.

10-21-416

MOTION DE REMERCIEMENTS POUR MADAME MONIA JACQUES.

Il est proposé par M. André Pâquet
et résolu unanimement

- **DE REMERCIER** chaleureusement Madame Monia Jacques pour ses années d'implication au sein de la MRC de Témiscamingue et pour sa contribution inestimable au développement du territoire. Par ses nombreuses réalisations au cours de son passage, à titre d'agente de développement agricole et de directrice à l'aménagement et au développement du territoire, Mme Jacques aura permis à notre organisation de bien se positionner, et plus particulièrement de nous démarquer sur la scène régionale et sur le plan agricole et agroalimentaire, avec la mise en place d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Information

SUIVI | COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRCT.

Le Conseil de la MRC a pris acte du projet du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2021 du comité administratif.

10-21-417

AFFAIRES MUNICIPALES : DEMANDE AU BUREAU RÉGIONAL DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION.

CONSIDÉRANT l'annonce de la mise en place du volet 3 du Fonds Régions Ruralité depuis 2020;

CONSIDÉRANT que la MRC de Témiscamingue proclamait alors, que la démarche de consultation pour cibler la signature de notre territoire avait été réalisée en 2018-2019 avec le lancement de notre image de marque et l'identification des pôles d'excellence;

CONSIDÉRANT que la MRC est toujours en attente d'une position de la direction régionale du MAMH;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Marco Dénomme
et résolu unanimement

- **DE DEMANDER** à la direction régionale du MAMH d'accélérer la signature du protocole d'entente pour le volet « Signature et Innovation » du Fonds Régions Ruralité.

10-21-418

AFFAIRES NOUVELLES : MOTION DE FÉLICITATIONS.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- **DE FÉLICITER** Madame Claire Bolduc, qui recevra le 21 octobre 2021, un doctorat honoris causa de l'Université McGill de Montréal. Cette haute distinction est remise à des personnalités s'étant démarquée. Pour M^{me} Bolduc, c'est dans le domaine de l'agronomie et de la ruralité qu'elle a milité pendant son parcours professionnel.

Information

AFFAIRES NOUVELLES: PROCHAIN BUDGET DE LA MRC.

Les membres du Conseil prennent acte que la réunion de travail, en prévision de l'adoption du budget 2022, aura lieu le 13 novembre prochain, à la salle du Pavillon de Laverlochère-Angliers.

Information

AFFAIRES NOUVELLES : POSITIONNEMENT DE LA MRC DANS UN PROCHAIN ÉVÉNEMENT.

Madame Bolduc informe le Conseil que la MRC de Témiscamingue a été invitée à une conférence sur les changements climatiques, en marge de la Conférence des Nations Unies sur le climat, la COP 26. Mercredi 27 octobre, elle présentera la vidéo produite à l'interne pour présenter notre territoire et sa population et ses pôles d'excellence. Par la suite, elle participera à une table ronde et en profitera pour rappeler l'importance de la ruralité pour les communautés, ce que la pandémie de la Covid-19 a mis en évidence.

Information

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE, S'IL Y A LIEU (CM, ART. 150).

Aucune question des membres de l'assistance.

Avant la levée de l'assemblée, Mme Isabelle Coderre, mairesse de Rémigny remercie chaleureusement la préfète, l'ensemble du conseil de la MRC et le personnel pour leur collaboration et le soutien au cours des 4 dernières années.

Note : Monsieur Normand Young se joint à la rencontre; il est 21 h.

10-21-419

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

CONSIDÉRANT QUE tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

Il est proposé par M. André Pâquet
appuyé par M. Martin Lefebvre
et résolu unanimement

QUE l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochain conseil de la MRC : 24 novembre 2021.

Il est 21 h 03.



Claire Bolduc, préfète



Lyne Gironne, directrice générale –
secrétaire-trésorière

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.

